

Bulletin d'inscription FCM-Escrime

Saison 2023 - 2024



DEMANDE D'INFORMATIONS PERSONNELLES

- **NOM** : **NÉ(E) LE** : / /
- **PRÉNOM** : **À** :
- **NATIONALITÉ** : **SEXE** : Dame Homme
- **ADRESSE** :
- **CODE POSTAL / VILLE** :
- **PROFESSION DU TIREUR** : **Tél** :
- **PROFESSION DE LA MAMAN** : **Tél** :
- **PROFESSION DU PAPA** : **Tél** :
- **ADRESSE E-MAIL (OBLIGATOIRE)** :
- FLEURET ÉPÉE 1ere LAME (4-6ans) ESCRIME ARTISTIQUE SABRE LASER
- PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB (bénévolat) PARTICIPATION **AG** DU CLUB
- Origine de l'inscription au Club : Scolaire Animation Autre (à préciser) :

AUTORISATION D'UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE PHOTOGRAPHIEE

Notre site internet est alimenté par des photos prises lors de nos différentes activités (fêtes, compétitions, entraînements), c'est pourquoi nous vous demandons votre accord par cette autorisation de droit à l'image pour leur affichage sur le site.

AUTORISE, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, le FCM-Escrime dont le siège est situé au 7, rue Pierre et Marie Curie à Mulhouse et toute personne agissant pour son compte à utiliser, reproduire et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image ou celles de mes enfants qui sera photographiée à l'occasion des diverses activités de l'association.

N'AUTORISE PAS.

Signature(s) :

A : le

CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

(Toutes informations inscrites dans le cadre entraîneront un refus du dossier par le club)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Dossier rempli : n°
- Catégorie Tireur :
- Numéro de Licence FFE :
- PASS SPORT

CERTIFICAT MEDICAL ou ATTESTATION

(date : / / 20

- Certificat Médical (1ère inscription au Club)
- Attestation Médical (réinscription + certif. de -3ans)
- Certificat Médical Vétéran

COTISATION DU TIREUR (CHQ / LIQUIDE / RIB)

- Somme versée :
- Nombre de chèques :

Dates d'encaissement :

(lundi 02 Octobre / lundi 15 janvier / Lundi 22 avril)

..... / /

Location oui / non

Chèque de Caution

Club d'Escrime FCM-Escrime

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com

Président : ETIENNEY GUILLAUME 06 62 83 47 47

Secrétaire : LEYSSENS ISABELLE 06 15 26 14 89

Siège social : 7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

etienney.guillaume@gmail.com

isabelle.caplain@orange.fr

Bulletin d'inscription FCM-Escrime

Saison 2023 - 2024



COTISATIONS ANNUELLES - SAISON 2023 - 2024

La cotisation comprend la licence et l'assurance fédérale, l'encadrement par un cadre technique diplômé.

La totalité de la cotisation devra obligatoirement être versée lors du dépôt du dossier d'inscription.

Possibilité d'échelonnement de la cotisation en précisant les dates d'encaissement au dos des chèques (voir dates d'encaissement).

Le FCM-Escrime **offre la première séance** à ses nouveaux adhérents :

Essais en date du :

Le matériel sera distribué qu'à condition de la régularisation du dossier d'inscription.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> ADULTE 308 € | <input type="checkbox"/> DAME DE D'ARTAGNAN 70 € |
| <input type="checkbox"/> JEUNE (- de 18 ans) et ETUDIANT 258€ | <input type="checkbox"/> LICENCE ADMINISTRATIVE 50 € |
| <input type="checkbox"/> BABY ESCRIME (4 à 7 ans) 140 € | TARIF DEGRESSIFS FAMILLES * |
| <input type="checkbox"/> ESCRIME ARTISTIQUE 140 € | <input type="checkbox"/> MEMBRE N°1 100% |
| <input type="checkbox"/> SABRE LASER 140 € | <input type="checkbox"/> MEMBRE N°2 75 % |
| <input type="checkbox"/> ÉTUDIANT CONV. SUAPS ** 110 € | <input type="checkbox"/> MEMBRE N°3 50% |
| <input type="checkbox"/> LOC. DE MATERIEL (voir enseignant) € | <input type="checkbox"/> MEMBRE N°4.....25% |

Compris dans les cotisations FCM - Tarif des licences FFE (+) : **Montant licence FFE / Participation à la vie du CR (saison 2022-2023) / Coût total**

Selon catégories : M5 à M7 : 17,09 / 13,00 / 30,09€ / M9 : 29,09 / 23,00 / 52,09€ / M11 à V4 : 35,09 / 30,00 / 65,09€

Enseignant : 37,63 / 30,00 / 67,63€ - Dirigeant : 22,09 / 16,00 / 38,09€ - Santé : 11,59 / 16,00 / 27,59€ - Pass' Découverte : 6,09 / 16,00 / 22,09€ - Handisport : 11,59 / 00,00 / 11,59€ - Sabre Laser : 16,09 / 00,00 / 16,09€ - Escrime Artistique : 16,09 / 00,00 / 16,09€

Participation ATE68 : 3.00€

=> Un adulte qui souhaite faire l'artistique et l'escrime moderne paiera uniquement le tarif « Adulte » à 308€, idem pour le sabre laser. La cotisation sera de 280€ pour le cumul de l'Artistique et du Sabre Laser.

(*) Les cotisations des adultes sont prises en compte en premier dans le calcul global de la facture « Famille ». La réduction pour les cotisations familles ne s'applique pas au montant de la licence.

(**) La convention SUAPS réalisée avec l'UHA de Mulhouse concerne uniquement la 1ère année liée à la découverte de l'escrime, les étudiants devront présenter obligatoirement leur attestation SUAPS avec le dossier d'inscription.

MATERIEL D'ESCRIME

Le règlement FFE préconise que le tireur doit être équipé d'une tenue adaptée à sa catégorie pour les entraînements.

En compétition, le règlement français impose le port de matériel estampillé CE quelle que soit la catégorie.

Le matériel est loué individuellement (40€ maxi les deux 1ère années puis 80€ à partir de la 3ème avec obligation d'achat d'un masque et gant) sur toute la saison et sera rendu propre et bon état en fin de saison contre le chèque de caution de 300.00€.

Une liste de Location de Matériel sera communiquée par le Maître d'Armes avec la précision du matériel emprunté.

Le FCM-Escrime propose sa bourse aux vêtements le même jour que l'Assemblée Générale.

Le Club passe des commandes de matériel groupé chez notre fournisseur habituel, se renseigner auprès du Maître d'Armes.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Comprend impérativement le Formulaire dûment rempli, le Certificat Médical ou Attestation et la totalité de la Cotisation Annuelle.

L'ECHELONNEMENT DE LA COTISATION

Le président ou les Maîtres D'armes sont à votre disposition pour évoquer très simplement et en toute confidentialité votre situation financière.

LA COTISATION DE SOLIDARITE

Possibilité d'échelonner la cotisation jusqu'à 3 CHQ maxi
Les 3 dates d'encaissement :
lundi 02 Octobre 2023
lundi 15 janvier 2024
Lundi 22 avril 2024

Club d'Escrime FCM-Escrime

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com

Président : ETIENNEY GUILLAUME 06 62 83 47 47

etienney.guillaume@gmail.com

Secrétaire : LEYSSENS ISABELLE 06 15 26 14 89

isabelle.caplain@orange.fr

Siège social : 7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

CERTIFICAT MEDICAL :

❖ PUBLICS MINEURS : PREMIÈRE LICENCE OU RENOUELEMENT DE LICENCE

(Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021) il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois nécessaire lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical.

=> questionnaire santé mineur + Attestation mineur

❖ PUBLICS MAJEURS NON VETERANS : PREMIÈRE LICENCE ET RENOUELEMENT

- première licence: un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), si volonté de compétition. le certificat médical doit comporter la mention « en compétition »

- renouvellement de la licence : un questionnaire de santé (formulaire Cerfa QS SPORT) + Attestation

Si réponse positive : produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication

❖ VÉTÉRANS (40 ANS OU PLUS AU COURS DE LA SAISON SPORTIVE)

Avant 65 ans : Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les 3 ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin,

Les années où le certificat médical n'est pas exigé : questionnaire de santé (formulaire Cerfa QS SPORT-0) + Attestation

Après 65 ans : Le certificat médical spécifique doit être rempli tous les ans et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin

DOSSIER COMPLET A REMETTRE AU SECRETARIAT OU AU MAITRE D'ARMES

SOIT PAR COURRIER

A l'attention de Mme LEYSSENS
Secrétaire Générale du FCM-Escrime
11, rue de l'ILL - 68720 ILLFURTH
Tél : 06.15.26.14.89

SOIT PAR DEPÔT AU MAITRE D'ARMES

qui transmettra au secrétariat
lors de vos entraînements

Les demandes des licences à la FFE (Fédération Française d'Escrime) seront effectuées lorsque le dossier d'inscription sera complet (fiche + cotisation + certificat).

Le retour du formulaire vous engage pour la saison entière, seule la cotisation déduite de la Licence pourra être remboursée (au prorata des mois écoulés) en cas de remboursement.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEYSSENS

11 rue de l'III 68720 ILLFURTH

Tél : 06 15 26 14 89

Mail : isabelle.caplain@orange.fr

PRESIDENT : Mr Guillaume ETIENNEY

8 rue du muguet 68720 Hochstatt

Tél : 06 62 83 47 47

Mail : etienney.guillaume@gmail.com

Bulletin d'inscription FCM-Escrime

Saison 2023 - 2024



PLANNING SAISON 2023-2024

LUNDI			
17h00 – 19h30	Fleuret M13-M15	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
19h00 - 20h30	Escrime artistique	Salle d'Armes CSRA	M.THIEL Guilhem M.LANTZ Guillaume
17h00 - 19h30	Epée M9-M15	Salle d'Armes CSRA	M.BOUZAID Alexandre
19h30-21h00	Epée jeune/Adulte compétition	Salle d'Armes CSRA	M.BOUZAID Alexandre
MARDI			
18h00 - 20h00	Fleuret M13-M15	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
MERCREDI			
9h00 - 10h30	Fleuret (M9-M13)	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
10h30 - 12h30	Fleuret (M9-M13)	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
14h00 - 15h30	Fleuret (M9-M13)	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
15h30 - 17h00	Fleuret (M13-M15)	Salle d'Armes CSRA	Maître GERARD Thierry
14h00 - 15h00	Cours 1 1ere LAME (4-6ans)	Salle d'Armes/Salle de Boxe	LEYSSENS Isabelle
15h00-16h00	Cours 2 1ere LAME (4-6ans)	Salle d'Armes/Salle de Boxe	LEYSSENS Isabelle
18h30 - 20h00	Epée M9 -M15	Salle d'Armes CSRA	M.BOUZAID Alexandre
19h30- 21h00	Epée Jeunes / Adultes	Salle d'Armes CSRA	M.BOUZAID Alexandre
JEUDI			
16h30 - 18h00	Fleuret (M13-M15)	Salle d'Armes	Maître GERARD Thierry
18h00- 19h30	Sabre Laser enfants (âges)	Salle de boxe	A définir
19h30-21h00	Sabre laser Adultes	Salle de boxe	M.DEBRUGERE Franck
SAMEDI			
09h00 - 10h00	1ere Lame (4-6 ans)	Salle d'Armes CSRA	A définir
10h00- 11h00	1ere Lame (4-6 ans)	Salle d'Armes CSRA	A définir

Nota : Les créneaux sont donnés à titre indicatifs, possibilités de modifications (voir auprès des entraîneurs).

Toute modification de planning vous sera communiquée par votre Maître d'Armes (appels ou SMS) ou par notre Secrétaire Générale par mail.

Une diffusion sur le site internet et un envoi de mail complétera l'information. Les séances sont mixtes.

LIEU D'ENTRAINEMENT

Centre Régional Sportif d'Alsace (CRSA)
Secteur Escrime au R-2 (2eme sous-sol)
 5, rue des Frères Lumière
 68200 MULHOUSE

Club d'Escrime FCM-Escrime

Internet : www.fcm-escrime.com - Facebook : www.facebook.com/fcmescrime - Mail : fcm.escrime68@gmail.com

Président : ETIENNEY GUILLAUME 06 62 83 47 47

Secrétaire : LEYSSENS ISABELLE 06 15 26 14 89

Siège social : 7 rue Pierre & Marie Curie 68100 MULHOUSE

etienney.guillaume@gmail.com

isabelle.caplain@orange.fr